

# LES DOSSIERS DU SAIO

BILAN DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAES)  
Lyon 2019

## Sommaire

- Introduction p. 2
- Profil des candidats p. 2
- Types de formations proposées p. 2
- Données par type de bac
  - Bac général p. 3
  - Bac technologique p. 3
  - Bac professionnel p. 4
  - Glossaire p. 4

## En bref

- La loi pour l'orientation et la réussite des étudiants (ORE) du 8 mars 2018 garantit le droit, pour tout bachelier qui le souhaite, d'accéder à l'enseignement supérieur.
- Dans chaque académie, au lendemain des résultats du bac (dès le 5 juillet 2019), les candidats en attente ou refusés sur tous leurs vœux ont pu demander un accompagnement de la part de la « CAES tout bachelier » afin de trouver une formation post-baccalauréat.
- En parallèle, les candidats justifiant d'une situation exceptionnelle (sportif de haut niveau, situation médicale ou handicap, charge de famille) ont également pu, si besoin, faire valoir leur droit en demandant un réexamen de leur situation dans le cadre des « CAES exceptionnelles ».
- Dans l'académie de Lyon, 1 655 candidats ont ainsi bénéficié de cet accompagnement (164 pour les CAES exceptionnelles, et 1491 pour les CAES tout bachelier). 95% d'entre eux ont reçu au moins une proposition d'admission dont 71% de la part de la CAES.

# INTRODUCTION

La commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de Lyon a été mise en place pour la seconde année consécutive. Elle a réuni **130 membres** issus du milieu de l'enseignement, l'insertion professionnelle, du social, du médical, de la jeunesse et des sports, de l'orientation et de la recherche.

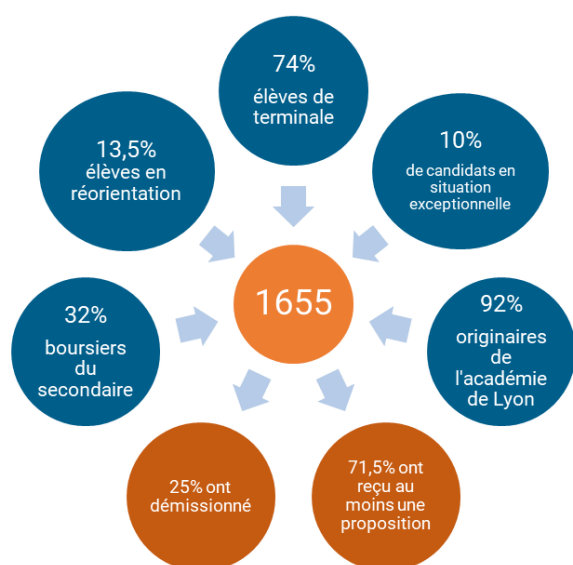
Déclinée en **21 groupes de travail** entre le **15 mai et le 13 septembre 2019**, elle a accompagné **1 655 candidats** dans leur accès à l'enseignement supérieur. Pour pouvoir bénéficier du dispositif, ces candidats devaient:

- Avoir obtenu le baccalauréat français ou équivalent au plus tard durant l'année 2015

- Etre sans proposition d'admission
- Avoir fait au moins 1 vœu en phase principale et/ou en phase complémentaire
- Pour les sportifs de haut niveau, être inscrit sur les listes ministérielles en tant que tel
- Pour les autres situations exceptionnelles, justifier (avec documents à l'appui) d'un état de santé invalidant, d'une situation de handicap, d'une charge de famille nécessitant un réexamen du dossier.

**1183 candidats ont reçu au moins une proposition d'admission de la part de la CAES.**

# PROFIL DES CANDIDATS AYANT SAISI LA CAES



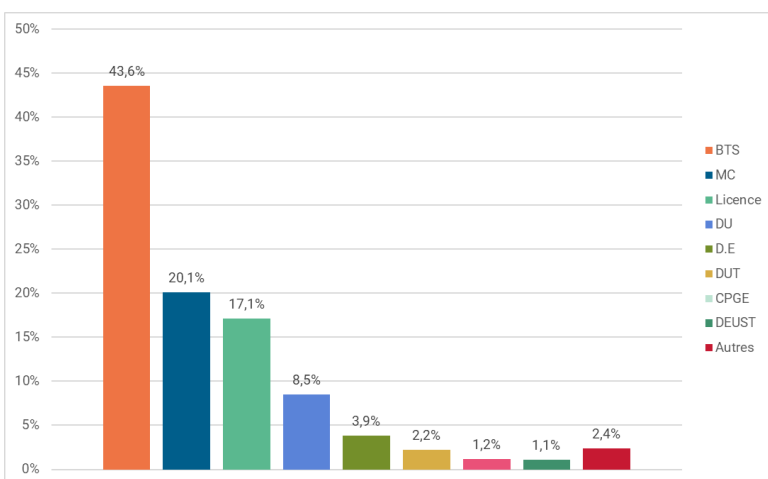
**Une majorité de néo-bacheliers originaires de l'académie de Lyon**

1 655 candidats ont fait appel à la CAES : 164 pour les CAES liées aux situations exceptionnelles et 1491 pour les CAES concernant tous les bacheliers. 54 % de ces candidats sont des femmes. En 2018, 1 520 candidats avaient fait appel à la CAES, soit 135 candidats de moins.

Les candidats sont majoritairement néo-bacheliers et issus de l'académie de Lyon. 2,7% des candidats sont originaires de l'académie de Grenoble.

Par ailleurs, 74% des candidats originaires d'un établissement public. La majorité des propositions d'admission qui leur ont été formulées concernaient des établissements publics également.

# TYPES DE FORMATIONS PROPOSÉES AUX CANDIDATS



Graphique 1 : types de propositions formulées par la CAES 2019, académie de Lyon

**Le BTS, formation proposée le plus souvent**

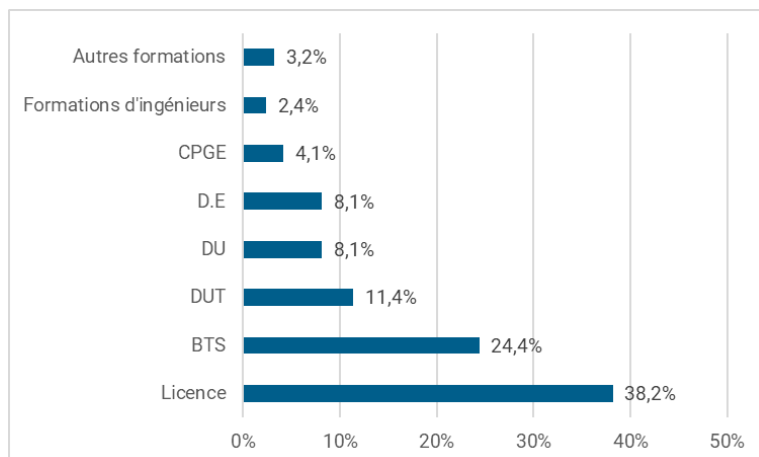
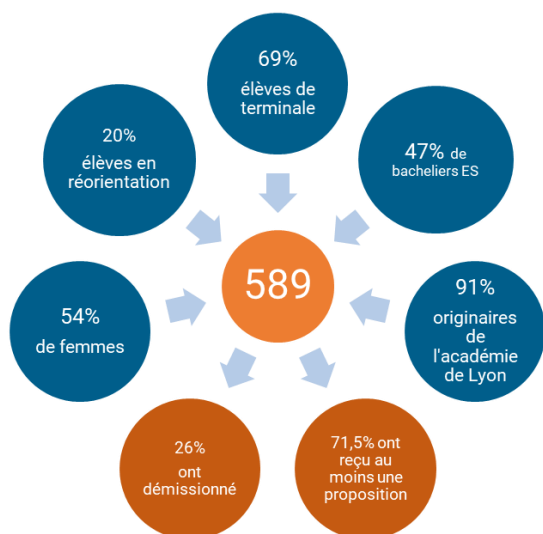
La CAES a principalement formulé des propositions d'admission en Brevets de Technicien Supérieur (BTS) et vers des cursus courts comme les mentions complémentaires et les diplômes universitaires. Les licences ont également été proposées à hauteur de 17,1 %.

1 183 jeunes ont reçu au moins une proposition d'admission provenant de la CAES. Un tiers d'entre eux l'ont acceptée. Ils pouvaient également trouver des solutions en dehors de la CAES.

Finalement, plus de la moitié des jeunes qui avaient sollicité la CAES ont trouvé une solution.

# DONNÉES PAR TYPE DE BAC

## Bacs généraux



Graphique 2 : propositions acceptées par les candidats inscrits en bac général, 2019, académie de Lyon

### Davantage de bacheliers généraux qu'en 2018

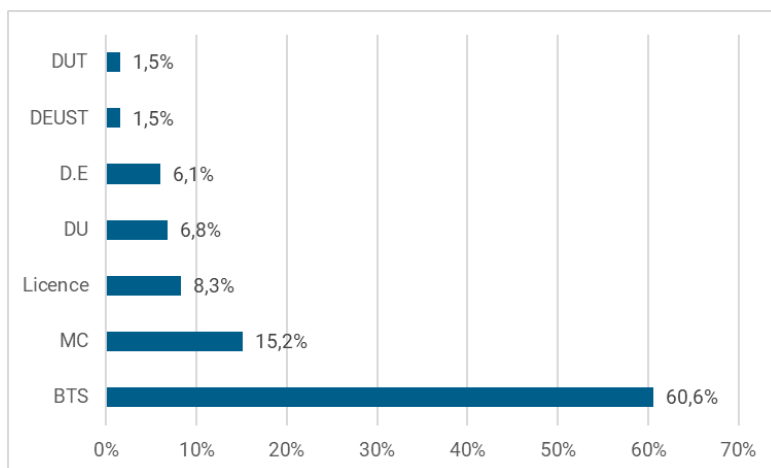
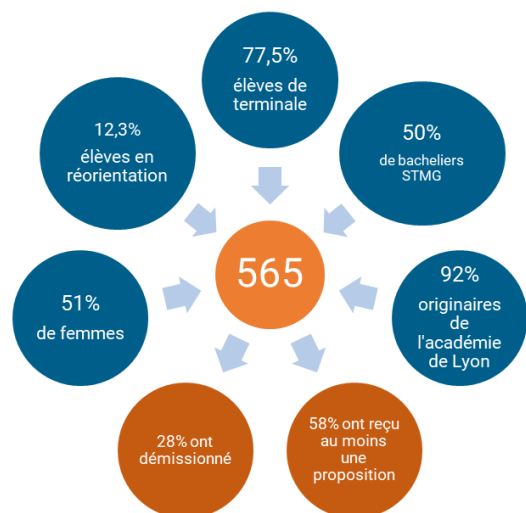
589 candidats ont fait appel à la CAES, soit 190 de plus qu'en 2018. 123 jeunes ont accepté une proposition formulée par la CAES.

Les candidats ont majoritairement accepté des propositions d'admission en licence, mais aussi dans

d'autres formations comme les BTS, les DUT et les CPGE.

Au total, 311 jeunes ont trouvé une solution. Cependant, un quart des jeunes qui avaient sollicité la CAES ont démissionné de Parcoursup au cours de la procédure.

## Bacs technologiques



Graphique 3 : propositions acceptées par les candidats inscrits en bac technologique, 2019, académie de Lyon

### Une majorité de propositions acceptées en BTS

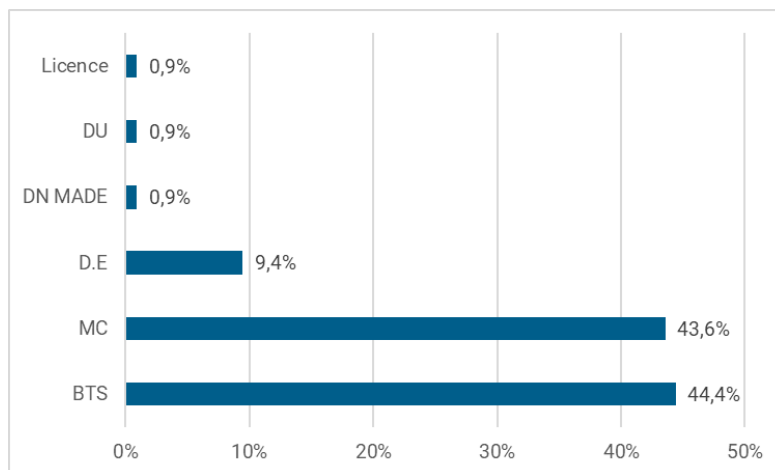
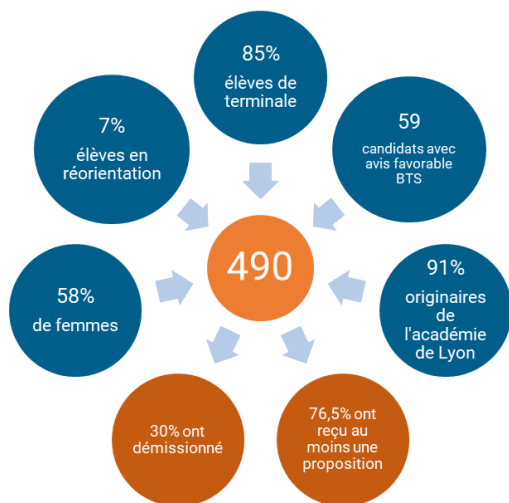
565 candidats ont sollicité la CAES, soit 25 de plus qu'en 2018. La majorité d'entre eux ont suivi la série STMG (50%), puis les séries ST2S (23%) et STI2D (20%). 29 candidats issus de la série ST2S n'avaient formulé que des vœux en IFSI, établissements nouvellement intégrés à Parcoursup. L'accompagnement de

ces élèves sera à conforter dès l'année de terminale.

78 % de ces candidats étaient refusés partout ou bien en attente d'une proposition.

379 candidats ont reçu une proposition de la CAES. Comme en 2018, les commissions ont principalement formulé des propositions d'admission en BTS.

## Bacs professionnels



Graphique 4 : propositions acceptées par les candidats inscrits en bac professionnel, 2019, académie de Lyon

### Moins de candidats qu'en 2018

490 candidats ont saisi la CAES, soit 91 candidats de moins qu'en 2018. 20 % d'entre eux avaient saisi la CAES car ils avaient été refusés sur tous leurs vœux. On note que 45 candidats n'avaient formulé que des vœux en IFSI.

375 jeunes ont reçu une proposition d'admission de la

part de la CAES. Les jeunes ont massivement accepté des propositions d'admission en BTS et en mention complémentaire, des cursus courts leur permettant de compléter leur formation. La CAES a fait 125 propositions d'admission en classe passerelle, réservées aux bacheliers professionnels. 42 jeunes l'ont acceptée.

A l'inverse, la licence n'a été que très peu proposée aux jeunes.

## GLOSSAIRE

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CAES : Commission Académique d'Accès à l'Enseignement Supérieur

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

DE : Diplôme d'Etat

DEUST : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques

DU : Diplôme Universitaire

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

Bac ES : Economique et Social

MC : Mention Complémentaire

Bac STMG : Sciences et Techniques du Management et de la Gestion

### Rectorat

#### Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

92 rue de Marseille BP 7227

69354 Lyon CEDEX 07

T: 04 72 80 63 72

saio.etudes@ac-lyon.fr

<http://saio.ac-lyon.fr/spip/>

### Les dossiers du SAIO - Décembre 2019

Conception, rédaction et mise en page : Bureau d'études de la DRAIO

Directeur de publication : Yves Flammier, Délégué Régional Académique à l'Information et à l'Orientation

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE